

Assemblée des délégués de l'ASF du 13 septembre 2019 à Lyss

Durée : de 10h00 à 11h15
Présent : 62 (42 délégués / 8 membres du Comité et du CCG / 3 membres d'honneur / 9 invités)
Excusés : J. Niederberger, R. Meyer (membre d'honneur), C. Ammann (président de district) (BE), D. Fässler (ForêtSuisse), U. Limacher (suva), C. Glauser (Birdlife), T. Lädach (IBS), C. Starck (Lignum), D. Rüegg (GL), G. Schaller (JU).
Sections absentes: GL, JU, VS (all+rom)

Ordre du jour

01. Allocution de bienvenue
02. Election des scrutateurs
03. Procès-verbal de l'AD 2018 à Môtier (forseters.ch)
04. Rapport annuel des co-présidents
05. Modification des statuts
06. Comptes annuels 2018 et rapport des réviseurs, budget 2020
07. Dans les départements
08. CCT forêt suisse
09. Elections
10. 10.AD 2020 à SH
11. Divers

01. Salutations de bienvenue

Jürg Walder, directeur d'école, salue les personnes présentes. Il les accueille chaleureusement au Centre forestier de Formation à Lyss. A l'occasion du 50e anniversaire, il a présenté les contenus toujours principaux de l'institution de formation, « Il faut toujours se demander ce que l'élève doit pouvoir, ce qu'il doit savoir, ce qu'il doit connaître. C'est le seul moyen de prévenir la formation de théoriciens mécontents... » (citation de F. de Pourtalès, directeur de l'Ecole Intercantonale de Forestier, Rapport annuel 1972/73). Tant les réponses à ces questions que l'environnement forestier ont changé au cours des cinquante dernières années. Les défis d'aujourd'hui consistent à aborder ces questions et de s'y attaquer en profondeur. Dans ce dialogue, le développement est possible.

Dans cet esprit, il souhaite à tous une bonne rencontre et une journée intéressante.

A 10h00, le coprésident Arnold Denoth ouvre la partie statutaire de AD2019 et accueille les délégués, les membres d'honneur Fredy Lienert, Gottfried Bossi et Markus Steiner ainsi que les invités Gerda Jimmy (OFEV), U. Brüttsch (ForêtSuisse), C. Heiri (Service des forêts, Berne), R. Schmidt (chef d'office OFOR, Berne), B. Philipp (ibW Maienfeld), A. Hegg (maire de Lyss), J. Wegmann (champion CH des championnats, Lucerne) et Ralph Malzach (chef de projet CCT Forêt Suisse).

En introduction, il attire l'attention sur la très difficile situation actuelle liée au climat, les dégâts

causés par les coléoptères, qui s'étend à l'ensemble de l'Europe dans une mesure sans précédent.

Afin d'assurer un déroulement logique de la réunion, il propose de modifier l'ordre du jour ; le Tract 8 (CCT Forêt Suisse) a été inséré avant le Tract 5 (modification des statuts).

Du côté des délégués, aucune modification ou rectification à l'ordre du jour n'ayant été proposée, celui-ci est approuvé à l'unanimité par l'assemblée, y compris les modifications éventuelles.

Excusés : voir ci-dessus
Electeurs :
Délégués : 42
Membre privé : 0
Total : 42

02. Election des scrutateurs

Elus : Roland Wüthrich (Section d'Uri)
Michele Wildhaber (Section Tessinoise)

03. Procès-verbal de l'Assemblée des délégués 2018 (Môtier)

Le procès-verbal a été envoyé à tous les présidents de section et publié sur la page d'accueil du site www.foresters.ch. Il n'y a pas de commentaires.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

04. Rapport annuel des co-présidents

Le rapport annuel des co-présidents, rédigé en français et en allemand, a été distribué à l'entrée.

Arnold Denoth présente le rapport annuel :

1. Introduction

Un rapport annuel devrait fournir en quelques lignes un maximum d'informations, afin que le lecteur / la lectrice puisse rapidement avoir une vue d'ensemble sur les activités principales de l'association au cours de l'année dernière. De plus, le présent rapport annuel n'est pas une monographie, mais plutôt un recueil de divers rapports fait par mes collègues du Conseil et moi-même.

Cela rend également la « vue d'ensemble » plus complète et colorée.

2. AD2018 à Môtier

C'est au bord du beau lac de Morat, au milieu des vignes, que nous nous sommes réunis pour l'assemblée des délégués 2018. L'événement a été un succès suivi d'un programme cadre. Le thème de l'excursion était unique : le vin ! Lors d'un trajet dans les vignobles, nous avons été bien informés. A la fin, le train s'est arrêté devant la cave à vin et nous avons pu déguster ce dont nous venions d'entendre parler avant...

Merci encore à la section Fribourg et à Ralf Malzach pour l'organisation de notre AD.

3. Vieillir dans la profession de garde forestier

La conférence ASF sur ce thème a eu lieu à Olten l'année dernière. Nous avons tenté d'illustrer le sujet par des points de vue différents, celui des employeurs, des employés, des assureurs et des entrepreneurs forestiers. Conclusion : un garde forestier de plus de 50 ans a probablement beaucoup d'expérience professionnelle, mais il n'est peut-être plus en mesure d'effectuer le travail physique lourd. Pour trouver des solutions concrètes, il faut des employeurs flexibles et des tâches professionnelles alternatives. Certaines choses sont possibles avec de la bonne

volonté. Cependant, la retraite anticipée des gardes forestiers restera encore un rêve pour longtemps.

4. Recommandations salariales

L'année dernière, le FUS et ASF ont conjointement à nouveau publié des recommandations salariales pour 2019. Dans la perspective de la future CCT Forêt Suisse et des négociations à venir, les parties ont convenues d'une augmentation générale du salaire minimum de 1,5%.

5. CCT Forêt Suisse

L'année dernière, le projet CCT Forêt Suisse a fortement influencé le travail de l'association. Les succès intermédiaires ont pu être célébrés, mais il fallait aussi savoir, analyser et digérer les défaites. L'ordre du jour suivant fournit des informations détaillées à ce sujet.

6. La sécheresse avant tout

L'année 2018 entrera définitivement dans l'histoire climatique comme une période de sécheresse. En conséquence, d'importantes calamités causées par les coléoptères ont été enregistrées dans toute l'Europe. L'épicéa est fortement touché. Les experts forestiers sont mis au défi jusqu'au bout de leurs limites. Non seulement ils doivent récupérer de grandes quantités de bois et les revaloriser afin de les vendre (ce qui n'est presque plus possible), mais ils doivent aussi affronter les nombreuses critiques selon lesquelles leur travail est inadéquat ; par ex., on leur reproche une instauration et une gestion des forêts productrices avec les mauvaises espèces d'arbres. Cependant même les hêtraies presque naturelles se dessèchent. Il n'y a donc pas que des réponses simples. Quoi qu'il en soit, le changement climatique devient de plus en plus palpable.

7. La tempête Vaia

Comme si ce n'était pas déjà assez ; fin octobre, la tempête Vaia a balayé l'Europe par le sud. Au total, plus de 100 millions de mètres cubes de bois endommagé ont ainsi été ainsi récupérés dans cette zone. Garantissant ainsi les besoins alimentaires de toute la prochaine génération de coléoptères. L'ensemble du marché du bois d'Europe centrale est ainsi inondé. La conséquence est une baisse massive des prix du bois rond. En guise de soulagement, des milliers de conteneurs maritimes ont été chargés de bois rond et exportés en Chine, bien sûr à un prix dérisoire. Même si notre association n'est pas directement concernée, le thème a quand même été traité et à plusieurs reprises.

8. Cours de dynamitage en italien

Michele Wildhaber (TI), notre représentante ASF à l'ASIPE (Association suisse pour la formation des experts en explosifs) et maître en explosif actif, a organisé un cours de dynamitage en italien. Cela s'est fait en coopération avec l'Association Suisse de Minage (ASM/SVS/ASB). D'autres cours suivront !

9. Travaux du Comité

Le Comité s'est réuni 5 fois à Zurich (Office du paysage et de la nature, Département des forêts) et une fois au HAFL à Zollikofen. Peter Piller a mené les réunions chargées de manière efficace. Compte tenu de la situation difficile au sein de l'industrie forestière, en raison de contraintes de temps, une séance spéciale deux jours n'a pas été tenue.

10. Présence médiatique

Quatre fois par an, l'ASF met régulièrement à disposition du site Internet de l'association Wald+Holz et La Forêt des actualités et des articles spécialisés. Des interviews sur des thèmes particuliers tels que CCT Forêt Suisse ou le changement climatique ont été diffusées sur la radio RTS ou imprimées dans des journaux spécialisés locaux.

11. Nouveaux membres collectifs

L'un de nos objectifs à moyen terme est que toutes les sections deviennent membres collectifs de notre association faîtière. Heureusement, la section Schwyz a approuvé l'adhésion collective à l'ASF en 2019 lors de son assemblée générale. Bienvenus et un grand merci à tous ceux qui ont travaillé sans relâche pour cette cause.

12. Swiss Sponsor Pool (SSP)

Plusieurs discussions intensives ont eu lieu entre les membres du groupe au sujet du SSP au cours de l'année. L'objectif est d'organiser celle-ci en association indépendante. Étant donné que le SSP fonctionne déjà de façon indépendante sur le plan financier, cette mesure est également bien accueillie par les principaux sponsors.

13. Echange d'idées avec la SFS

En avril, une réunion commune a eu lieu avec le comité de l'Association forestière suisse. Cet événement informatif visait principalement à faire connaissance et s'est avéré très enrichissant. Sur de nombreux points de l'économie forestière nous avons des intérêts et des préoccupations en commun. Les deux organisations souhaitent les représenter ensemble à l'avenir et promouvoir des solutions appropriées.

14. Sections

a. En mutation

Le canton de VD travaille sur une CCT cantonale. Afin de représenter au mieux les intérêts du personnel, l'association cantonale du personnel et l'association des forestiers ont fusionné pour former l'AVPF. Ce processus est toujours en cours et devrait être achevé d'ici 2020.

b. Visites

L'objectif à long terme du Comité est d'assister chaque année aux assemblées annuelles de toutes les sections ASF. François Sandmeier, notre représentant pour la Suisse romande, est soutenu dans ce travail par François Parvex (VS).

Aujourd'hui, presque toutes les assemblées annuelles cantonales de 2019 ont eu lieu et font partie du passé, ainsi nous avons presque atteint notre objectif. Seule une date n'a pas pu être respectée.

Je suis toujours sidéré par l'énorme engagement et les activités des différentes sections. Ils sont aussi divers que notre association. Un grand merci à tous ceux qui investissent leur temps libre en faveur de l'association.

15. Finances

Au cours de l'exercice écoulé, nous avons pu clôturer avec un compte équilibré. Le Comité s'engage à utiliser nos finances de manière responsable et en fonction des tâches à accomplir.

16. Secrétariat

Les affaires courantes sont gérées par notre secrétariat, les collaborateurs de la Waldprojekte Hofer GmbH à Lucerne. Des réunions téléphoniques régulières avec les coprésidents fournissent les directives et les informations. Elles assurent le lien avec le Comité.

Notre objectif est de parvenir à des transactions commerciales transparentes avec des informations et des chemins de décision courts. Malgré notre monde numérique, ce n'est pas toujours facile.

Andrea Wobmann s'occupe de la comptabilité de l'association avec efficacité et professionnalisme.

17. Remerciement

Tout d'abord, nous tenons à remercier notre bureau pour la bonne coopération.

Je profite de l'occasion pour exprimer mes sincères remerciements à mes collègues du Comité, qui travaillent toujours avec beaucoup d'engagement pour notre association et pour les intérêts de nos membres. Le fait que nous apprécions notre travail et que nous nous engageons pour la cause est dû notamment à la bonne ambiance de travail au sein de l'équipe et à la grande collégialité.

Lavin et Oberschrot, 06.09.2019/Arnold Denoth et Peter Piller

Le rapport annuel des co-présidents est adopté à l'unanimité.

05. Point à l'ordre du jour 8 ; CCT Forêt Suisse

Peter Piller informe sur l'état actuel du projet.

La CCT Forêt Suisse a probablement été le principal thème de l'année associative, car la sécurité sociale des travailleurs occupe une place centrale dans la branche forestière. Dans l'année associative, le travail s'est déroulé de manière très productive, les objectifs de 2018 ont tous été atteints, un document de base pour la suite des négociations de la CCT a été rédigé et adopté par toutes les parties. Malheureusement, personne ne s'attendait à ce que l'assemblée générale extraordinaire des EFS du 18.04.2019 ne mandate pas le Comité pour négocier la CCT. Cela signifie que les négociations de la CCT prévues pour 2019 avec tous les partenaires n'ont pas pu être entamées. L'initiateur principal, les EFS, quitte donc la table des négociations et n'est plus ni un représentant de l'employeur, ni un partenaire important du projet.

ForêtSuisse (FS) le remplace en tant que partenaire à part entière. FS a décidé la modification des statuts lors de son Assemblée Générale du 28.06.2019. Les délégués ont donc créé les conditions préalables pour que FS puisse participer à toutes les négociations en tant qu'association patronale capable de négocier les CCT.

Ralph Malzach, chef de projet, explique la suite de la procédure dans le processus CCT.

Les travaux sur les CCT Forêt Suisse se poursuivent. FS est le nouveau partenaire à part entière du Comité CCT.

La stratégie pour les deux prochaines années comprend les mesures suivantes :

- le comité CCT est présidé par Peter Piller et les travaux du projet se poursuivent sous la direction de Ralph Malzach.
- un nouveau budget sera créé.
- l'ASF et FS continueront à travailler activement à la mise en place d'une CCT commune
- les mesures visant à atteindre les quorums sont mis en œuvre
- la liste des membres ASF avec sa nouvelle structure sera maintenue et gérée
- nous cherchons à entrer en contact avec les acteurs critiques de la CCT et nous poursuivons une politique d'information ouverte
- les efforts visant à lancer les CCT cantonales sont activement soutenus et accompagnés.
- prise de contact avec le comité EFS en temps voulu, pour un suivi des objectifs du projet
- mener les négociations salariales annuelles et faire des recommandations communes dans le but d'obtenir un salaire mensuel de base de CHF 4500.

05. Modification des statuts

Situation initiale

Pour que l'ASF puisse participer aux négociations de la CCT, elle doit être légitimée par l'assemblée des délégués (AD). Elle est chargée de mandater le Comité afin de conduire les négociations de la CCT et de conclure les contrats correspondants.

Le co-président Arnold Denoth en présente le contenu exact : une décision de l'AD est basée sur les principes suivants :

- Statuts Art. 3 n° 1 : *L'objectif de l'ASF est : 1. La sauvegarde et la représentation des intérêts de la profession vis-à-vis des employeurs, des autorités et du public.*
- Statuts Art. 22 n° 7 :

Le Comité est en particulier responsable des questions suivantes ... la représentation de l'ASF à l'extérieur

Par la suite, le co-président a formulé la motion visant à légitimer la participation du Comité ASF aux négociations de la CCT et à lui permettre de conclure les contrats correspondants. Il soumet la motion à la discussion.

Fredy Lienert (ZH) : l'Association Suisse du personnel Forestier (ASF) a été fondée en 1981. A cette époque, une des raisons principales était la Convention Collective de Travail visant à réduire la migration de spécialistes bien formés vers d'autres secteurs. Il remarque avec satisfaction que l'ASF poursuit cet objectif depuis toujours avec persévérance et espère qu'elle y parviendra bientôt. Pas de prise de parole dans les sections. Le co-président soumet cette proposition au vote.

L'assemblée des délégués de l'ASF décrète à l'unanimité que l'ASF négociera avec les autorités compétentes et les parties intéressées la convention collective de travail (CCT) et son application générale (extension du champ d'application) conformément à l'article 3, alinéa 1 des statuts.

06. Comptes annuels 2018 / Rapport des réviseurs / Budget 2020

C'est Patrik Hofer qui expliquera les comptes annuels 2018 qui accompagnent l'invitation. Le compte des résultats se solde avec une recette globale de CHF 167 853.60 (CHF 150 324.-) et un total des dépenses de CHF 164 498.12 (CHF 150 812.40) avec un bénéfice de CHF 3355.48 (- CHF 488.40) (Budget 2018 : CHF 8800.-). Le bilan a un actif d'un montant de CHF 358 658.16 (CHF 375 902.93). Au 31.12.2018 la fortune de l'association s'élevait à CHF 262 280.01 (CHF 258 924.53). L'amortissement s'élève à CHF 899.- (fans de compétition).

Il n'y a pas de prise de parole au sujet des comptes annuels, la réviseuse des comptes Andrea Spahr passe la parole.

Les membres de la Commission qualité ont contrôlé les comptes annuels 2018 avec bilan et compte des résultats le 02.03.2019 au siège de la cellule de direction et ont attesté du bon fonctionnement et de la netteté de la direction.

Au 31.12.2018, la fortune de l'association fait état de CHF 262 280.01. L'augmentation de la fortune par rapport à l'année précédente s'élève à CHF 3355.48 (CHF 61 428.47)

En comparaison annuelle, le nombre actuel des membres d'un total de 1785 (1718 membres collectifs, 46 membres individuels, 21 membres d'honneur) a diminué de 53 personnes (2018 : 1838 membres).

Les comptes annuels (compte de résultat et bilan) et le rapport du réviseur sont soumis à discussion. Pas de prise de parole demandée. Le co-président Arnold Denoth procède au vote.

Les comptes annuels 2018 ainsi que le rapport de révision sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée des délégués.

Comme convenu, avec le renouvellement de l'affiliation de l'ASF à Swiss Sponsoring Pool (SSP) 2016-2019 (voir AD2015, Andelfingen), les comptes annuels du SSP ont été examinés le 21.02.2019 par le membre SSP Claudio Ferrarini (Stihl Vertriebs AG) et du membre de la CCG de l'ASF, François Farhni. Les comptes SSP se soldent avec un excédent de dépenses de CHF 7825.58. Au 31.12.2018, la fortune se monte à CHF 34 307.42.-

Patrik Hofer commente le budget 2020. D'importantes dépenses supplémentaires sont à nouveau attendues dans le cadre des travaux de la CCT Forêt Suisse et de l'adaptation des frais de gestion de l'année précédente. A la suite de quoi il résultera une perte de CHF 9000.- (-

CHF 8200.-).

Le budget 2020 est accepté à l'unanimité par l'Assemblée des délégués.

07. Dans les départements

Voici par extraits, des informations concernant les activités des départements suivants :

- Organisation du monde du travail, OrTra Forêt Suisse (Rolf Lüscher)

La nouvelle ordonnance sur la formation pour Forestier/ère-bucheron/ne (CFC) a été approuvée par le Comité d'Ortra Forêt Suisse en avril 2019. Les changements les plus importants par rapport à l'ancienne version :

- Le certificat médical avant le début de l'apprentissage n'est pas obligatoire (pas de base légale).
- Profil de qualification avec compétences d'action (exigences pour la procédure de qualification)
- 7 domaines de compétences opérationnelles avec les compétences requises correspondantes
- Adaptation du tableau des leçons de l'école professionnelle (adaptation du matériel pédagogique par Codoc)
- Nouveau règlement pour les cours interentreprises (CI) (52 jours pour tous les cantons)
- La note d'expérience herbier est omise.
- PQ : travaux pratiques II : nouvelle pondération des grades des postes, débat d'expert, nouveautés dans le plan pédagogique : entretien des forêts / emplacements spéciaux (connaissance des espèces d'arbres et d'arbustes, processus d'élaboration de l'inventaire)
- Construction forestière (Ordonnance sur les travaux de construction, propriétés mécaniques du sol)
- Examen et adaptation du programme-cadre des CI (CSCI)

- IG Swiss Sponsor Pool (SSP) (Markus Amhof)

Le chef du département SSP informe que la période contractuelle 2016-2019 expirera et que des pourparlers auront lieu avec les partenaires de sponsor au sujet de la continuation pour la période 2020-2023. Il est possible qu'il y ait également des ajustements en ce qui concerne les montants des contributions et des nouveaux partenaires. Les négociations seront achevées d'ici la fin de l'année.

Des concours cantonaux (Schaffhouse, Berne) ainsi que des concours d'entreprises (Vallorbe) sont soutenus. En outre, l'organisation de la SSP, ensemble avec les partenaires sponsor, sera revue et une nouvelle structure sera définie.

- Conférence ASF 2019 (Christian Kleiber)

Le changement climatique et ses conséquences au cours des deux derniers étés ont un impact significatif sur les forêts. La conférence ASF de cette année est consacrée à ce sujet. « La forêt dans le changement climatique » a eu lieu le 04.10.2019 à Birsfelden dans l'exploitation forestière de la commune de Bâle. Harald Bugmann, professeur à l'ETH, a présenté à l'occasion de cette journée les résultats actuels de la recherche dans le domaine des forêts et du changement climatique. De plus, des thèmes sur la régénération physique et mentale ainsi que la nutrition sont abordés et les dangers de l'abattage du bois mort sont démontrés. En après-midi, une excursion à la saline de Schweizerhalle était au programme.

- 11. Championnats de bûcheronnage CH Lucerne (Markus Amhof)

Les informations actuelles concernant toutes les activités en rapport avec les Championnats de bûcheronnage peuvent être consultées sur les médias suivants : page d'accueil ASF, page d'accueil www.holzhauserei-wettkampf.ch et Facebook Swiss Team.

Les championnats de cette année à Lucerne ont été un succès. La première organisation

commune avec l'événement Timber Sports a fait ses preuves et les synergies ont été bien exploitées. La nouvelle discipline « abattage d'arbres » s'est déroulée sur le site du concours. De même, le relais des cantons a été disputé pour la première fois avec des scies sur batterie rechargeable de Husqvarna et Stihl.

74 concurrents de 15 cantons et 4 pays hôtes, parmi eux 19 jeunes athlètes, y ont participé. Pendant les deux jours de compétition, 85 arbitres, assistants, employés de Timbersports et de la restauration étaient en service. Le budget total était d'environ 120 KFr.

Markus Amhof félicite l'actuel champion suisse Jan Wegmann et lui offre un petit cadeau.

08. CCT Forêt suisse

Voir point à l'ordre du jour 5

09. Elections et hommages

Le Comité doit être élu à nouveau pour la période 2020-2023. Le Comité se compose actuellement des membres suivants : Peter Piller (Co-président), Arnold Denoth (Co-président), Rolf Lüscher, Christian Kleiber, Hanspeter Isler, François Sandmeier, Markus Amhof.

Arnold Denoth soumet l'occupation de la présidence à discussion. Personne ne demandant parole, il fait confirmer la co-présidence par l'Assemblée des Délégués.

Les co-présidents Peter Piller et Arnold Denoth sont élus à l'unanimité pour la période 2020-2023.

Arnold Denoth soumet ensuite l'occupation du Comité à discussion. Pas de prise de parole, il a soumis l'élection des membres du Comité à un vote en bloc.

Les membres du Comité, Rolf Lüscher, Christian Kleiber, Hanspeter Isler, François Sandmeier et Markus Amhof sont élus à l'unanimité pour la période 2020-2023.

Le Comité recommande, à l'assemblée des délégués, les deux anciens membres de l'association :

Ralph Malzach (12 ans membre du Comité ASF, chef de département championnat de bûcheronnage, chef de projet CCT Forêt Suisse) et Markus Tanner (13 ans CCG) comme membres d'honneur ASF.

Les deux membres ASF, Ralph Malzach et Markus Tanner, sont élus membres d'honneur à l'unanimité de l'Assemblée des délégués.

10. AD 2020 à Schaffhouse

Le président de la section de Schaffhouse, Michael Ryser, salue les participants présents et invite tous les délégués à l'AD2020 à Schaffhouse. Celle-ci aura lieu le 11 septembre 2020.

11. Divers

Peter Piller fait de la publicité pour les T-shirts et gilets ASF. Sur la page d'accueil il est possible de les commander avec les noms individuels des entreprises.

La journée de ski ASF aura lieu en 2021.

Bruno Cozzio (SG) attire l'attention sur les élections nationales de 2019. Il est maintenant important que le plus grand nombre possible de représentants des forêts soient élus dans les organes politiques nationaux afin de donner à la forêt une voix forte.

Urban Brüttsch, représentant de ForêtSuisse, transmet les meilleurs vœux de Soleure. Il souhaite bonne chance à l'association pour l'avenir et espère avec conviction une étroite

coopération professionnelle et fructueuse dans le cadre du développement de la CCT Forêt Suisse. Il a remercié l'ASF pour sa volonté d'aborder ensemble des questions critiques et de donner ainsi plus de poids et de voix à l'industrie forestière dans son ensemble. A cet égard, il se réfère à l'organe national ad hoc sur la gestion des événements en 2019 ou à la nouvelle réglementation sur l'utilisation des pesticides dans les forêts. Il remercie tous les acteurs de la forêt pour leur engagement en faveur de cette cause.

François Sandmeier a remercié ses collègues de Suisse romande pour leur engagement et a souligné la présence de la partie francophone du pays.

Aucune autre demande d'intervention n'ayant été faite, le co-président Arnold Denoth a remercié toutes les personnes concernées, ses collègues du Conseil et le bureau pour cette agréable coopération et a clôturé l'Assemblée des délégués 2019 à 11h17.

La réunion sera suivie d'exposés du responsable du Service des forêts (BE), Roger Schmidt, et du représentant de la municipalité, Andreas Hegg de Lyss.

Lucerne, le 11 novembre 2019

Le co-président

Le secrétaire général

Arnold Denoth

Patrik Hofer